

## ► Participez à la préservation d'une loge de vigne

### ◆ ◆ LE PROJET : SAUVEGARDER LA LOGE DE VIGNE DE DREVANT

La loge de vigne se trouve dans la commune de Drevant dans le Cher. Sur le versant sud du Grand Tertre, au cœur de l'ancien vignoble de Drevant en bordure d'un chemin rural dit des Chagnerasses. Elle est l'une des dernières loges de vigne de ce style.

La restauration de cette loge s'inscrit dans le projet de création de deux chemins de randonnée portés par la CDC Cœur de France, prévue en 2024. Mais pour l'heure la loge présente un certain état de dégradation, les murs inclinés entraînent des chutes de pierre, notamment celle de la voute, la couverture en lauze calcaire a disparue, tout comme le pignon Sud-Est au-dessus de la porte, et enfin, la végétation se propage fragilisant l'édifice.

Les travaux prévoient alors le tri des pierres écroulées pour leur réutilisation, la démolition et reconstruction du mur Sud, la création d'une fondation en béton, la réalisation d'un coffrage pour la voûte qui sera rebâtie en réutilisant un maximum de pierres d'origine, ainsi que la reconstruction du pignon Sud-Est..

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Importée d'Italie la vigne s'implante en Gaule au 1<sup>er</sup> siècle après J-C. Le vignoble de Drevant est né à cette époque. Il sera développé au Moyen Age par les moines du prieuré Clunisien de Drevant.

Au début du XIX<sup>e</sup> les vigneronns vont construire des loges de vignes indispensables à leur activité vigneronne, de nos jours il en reste quelques édifices de styles divers, la plupart abandonnés.

La loge choisie pour restauration est sûrement la plus ancienne vu son type d'architecture unique avec une voûte en pierres.

### ◆ ◆ LA MOBILISATION : UNE CRÉATION DE NOUVEAU CHEMINS

Cette loge une fois rénovée viendra en complément de l'exposition "du thermopolium aux loges de vignes" présentée dans la maison du patrimoine de Drevant en centre bourg et se trouvera sur les chemins de randonnée en cours de création par la CDC Cœur de France.

La mobilisation de l'association montre l'importance de ce patrimoine et l'implication de la population dans ce projet, participant également à l'attractivité du territoire du Sud Berry. D'autant plus que ce patrimoine s'insère dans une magnifique vallée du cher en grande partie classée NATURA 2000.

Montant des travaux	13 198 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Courant 2024

© Commune de Drevant



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la loge de vigne de Drevant

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/92250](http://www.fondation-patrimoine.org/92250)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - Loge de vigne de Drevant**

**Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €**

Autres montants suggérés  80 €  150 €  250 €  500 €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
	Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre